

Mairie de LA NEUVILLE
50 Rue du Général de Gaulle
59239 LA NEUVILLE

A LA NEUVILLE, le 27/08/2025

Objet : Courrier de rentrée 2025/2026

Madame, Monsieur,

Depuis Septembre 2022, la commune n'a cessé d'améliorer le service de restauration scolaire grâce à :

- La conclusion d'un marché avec le prestataire Api Origine qui privilégie les plats cuisinés « faits maison » avec des ingrédients de qualité et de saison.
- L'arrêt des serviettes en papier afin d'évoluer vers le zéro déchet.
- La mise en place d'un self pour les élèves de primaire permettant plus d'autonomie et de responsabilité.
- L'organisation de repas intergénérationnel avec les aînés de la commune.

Le tarif de la restauration scolaire reste inchangé en Septembre 2025, 4.10€ pour les Neuvilleois et 4.50€ pour les extérieurs. Cette année, la légère hausse du prix du repas annoncée par le prestataire est prise en charge par la commune.

Vous trouverez en pièce-jointe, tous les renseignements concernant les services périscolaires, cantine et garderie :

- Règlement intérieur de la restauration scolaire
- Règlement intérieur du self à signer pour les élèves de CP
- Règlement intérieur de la garderie
- Tableau de roulement des serviettes de table
- Menus de la première période du 1er septembre au 17 octobre

En vous souhaitant une excellente année scolaire,

Thierry DEPOORTERE, Maire et la commission Vie Scolaire